

## Qui peut contacter un gestionnaire de ce cas ?

Différentes personnes peuvent contacter un case manager:

- le patient atteint de SLA,
- l'aidant informel ou un aidant proche,
- les prestataires de soins ou d'assistance tels que le médecin généraliste, l'infirmière à domicile, le physiothérapeute, l'assistant familial, ...
- les organisations telles que les mutualités, les hôpitaux, etc.



Le projet de case managers est réalisé avec le soutien de l'INAMI



## Quel est le coût d'un case manager ?

Vous pouvez faire appel **gratuitement** à un case manager.

## Souhaitez-vous faire appel à un case manager ?

Contactez-nous :

Ligue SLA Belgique asbl  
Vaartkom 17 - 3000 Leuven  
Tel: +32 (0) 16 23 95 82  
E-mail: [casemanager@als.be](mailto:casemanager@als.be)  
Website: [www.ALS.be](http://www.ALS.be)



## A la recherche des conseils en matière de soins et de l'aide ?

## Découvrez comment un case manager peut vous aider !

## Pourquoi faire appel à un case manager ?

En tant que patient atteint de SLA, êtes-vous en contact avec différents prestataires et organismes de soins de santé et de services sociaux ? Ou bien aidez-vous quelqu'un qui se trouve dans une situation complexe et qui aurait besoin d'aide ?

Vous avez des questions sur les soins et l'accompagnement, mais vous ne savez pas à qui vous adresser ? Trouvez-vous difficile de garder une vue d'ensemble, de planifier et de suivre vos soins ?

Un case manager est votre point de contact et peut vous guider et vous soutenir dans le processus de soins aussi longtemps que nécessaire.

## Comment un case manager peut-il vous aider ?

Vous pouvez contacter un case manager pour lui poser des questions sur les soins et l'aide. En particulier, un case manager peut se charger des tâches suivantes:

- **Examiner et écouter** le type de soutien dont vous avez besoin. Une consultation peut être organisée à cet effet.
- Vous **conseiller** et vous **guider** dans le paysage des soins de santé.
- Vous **mettre en contact** avec d'autres organisations, des bénévoles, des prestataires de soin, ...
- Vous **aider à coordonner** les soins.
- Vous donner les **informations** et le **soutien** dont vous avez besoin pour être plus fort à votre place.
- Aider à suivre **votre plan de traitement/plan de soins et de soutien**.
- **Collaborer** avec les soignants et les aidants proches qui fournissent des soins.
- Examiner s'il serait utile de désigner un **coordinateur de soins** pour vous aider encore mieux.

## Quelles questions pouvez-vous poser à un case manager ?

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles vous pouvez contacter un casemanager. Par exemple, vous pouvez le contacter pour des questions concernant :

- les soins à domicile,
- le logement,
- les soins informels,
- la santé mentale,
- l'emploi,
- les activités de loisirs et le sens de la vie,
- la prévention,
- l'élaboration d'un plan de soins,
- ...

